

APPEL AUX ORGANISATIONS DE LA DIASPORA POUR SOUTENIR LE PLAIDOYER DE LA CNSC EN FAVEUR DES REFORMES CONSTITUTIONNELLES AVANT LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL AU TOGO

L'article 4 de la Constitution togolaise dispose : « *La souveraineté appartient au peuple. Il l'exerce par ses représentants et par voie de référendum. Aucune section du peuple, aucun corps de l'État ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. L'initiative du référendum appartient, concurremment, au peuple et au Président de la République.*

Un référendum d'initiative populaire peut être organisé sur la demande d'au moins cinq cent mille (500.000) électeurs représentant plus de la moitié des préfectures. Plus de cinquante mille (50.000) d'entre eux ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales d'une même préfecture. La demande devra porter sur un même texte. Sa régularité sera appréciée par la Cour constitutionnelle. »

Face au blocage des discussions politiques pour la mise en œuvre des réformes politiques, le peuple togolais souverain doit se mobiliser pour faire entendre et respecter son droit légitime à choisir ses dirigeants sur la base de règles démocratiques, équitables et transparentes.

Le *référendum d'initiative populaire* offre justement au peuple togolais un moyen d'action implacable contre toute velléité de confiscation du pouvoir d'État contre la volonté et l'intérêt du peuple.

Aussi, toutes les couches sociales de la population togolaise ont l'impérieux devoir citoyen d'aider à rassembler les 500.000 signatures nécessaires pour exiger l'organisation d'une consultation populaire sur les questions touchant notamment à la limitation du mandat présidentiel et au mode de scrutin présidentiel.

À l'instar d'autres associations de la diaspora, **TOGO EN DANGER** (un regroupement d'associations de la diaspora en Belgique) apporte son soutien au plaidoyer lancé officiellement le 1^{er} novembre 2014 par la CNSC (Concertation nationale de la société civile du Togo) et invite toutes les personnes et associations de la diaspora togolaise - désireuses d'aider le Togo à s'engager véritablement sur la voie de la bonne gouvernance - à manifester leur soutien et adhésion aux initiatives demandant la mise en œuvre immédiate des réformes prévues par l'APG (Accord politique global) signé en 2006.

Le plaidoyer ayant reçu le soutien politique de l'Union européenne à travers son financement via le PASCRENA (Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale de l'UE), **TOGO EN DANGER** lance un appel à toutes les composantes de la diaspora togolaise pour une concertation en vue d'organiser à Bruxelles une *manifestation géante qui aura les principaux objectifs suivants* :

1. Remettre symbolique les 500.000 pétitions (a) aux autorités togolaises par l'intermédiaire du Chef de la Représentation diplomatique du Togo en Belgique, (b) au Président de la Commission européenne et (c) au Président du Parlement européen ;
2. Montrer à la communauté internationale l'implacable détermination et attachement du peuple togolais à la mise en œuvre effective des réformes constitutionnelles majeures avant tout nouveau scrutin au Togo.

Diaspora togolaise, viens aider à bâtir la mère patrie !

INFORMATIONS & ADHÉSIONS

Les suggestions et adhésions pourraient être transmises soit par e-mail : togoendanger2014@gmail.com ou soit par tél./sms : +32 487 70 60 99.